

Introduction

Principe de base

La comptabilité de gestion s'appuie sur une approche purement économique

Seules les charges liées aux conditions normales de fonctionnement de l'entreprise sont introduites au calcul des coûts

3

Introduction

- Les charges de la comptabilité de gestions ont deux origines :
 - ✓ Les charges de la comptabilité générales inscrites au compte des produits et des charges (CPC)
 - ✓ D'autres éléments de coûts hors comptabilité générales
- Avant leur intégration au calcul des coûts, les charges de la comptabilité générales subissent quelques retraitements, car certaines charges ne correspondent pas aux conditions normales d'exploitation

4

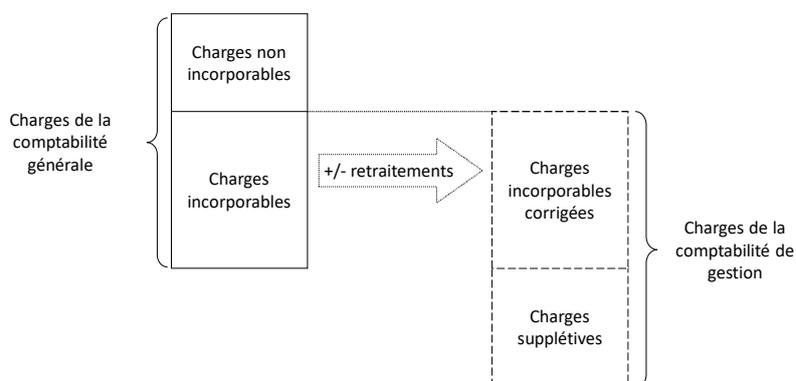
Introduction

- Charges de la comptabilité de gestion = charges de la comptabilité générale – charges non incorporables + charges supplétives
- Les différences entre les charges de la comptabilité générale et la comptabilité de gestion est appelée différences d'incorporation

5

Introduction

Charges de la comptabilité de gestion



6

I. Les charges de la comptabilité générale

7

- Les charges de la comptabilité générale constituent la part la plus importante des charges incluses au calcul des coûts
- Pour calculer les coûts, les charges de la comptabilité générale sont divisées en deux : **les charges incorporables** aux coûts et les **charges non incorporables aux coûts**

8

I.1. Les charges non incorporables

- Ce sont des charges qui sont inscrites en comptabilité générale (CPC) que l'on décide de ne pas retenir en comptabilité de gestion pour le calcul des coûts. Ces charges **n'ont aucun lien avec les conditions normales de fonctionnement de l'entreprise**

9

I.1. Les charges non incorporables

Exemple

- Les charges non courantes
- Les charges sur exercices antérieurs (exemple : charge omise en N-1 et à imputer en N)
- L'impôt sur les sociétés
- Les dotations aux amortissements des immobilisations en non valeurs,
- Les dotations aux provisions pour risque, litiges, dépréciation des actifs
- La participation des salariés
- Assurance vie des dirigeants

10

I.1. Les charges non incorporables

Règle générale

Ces charges n'ont pas un caractère courant dans l'exploitation de l'entreprise

11

II.2. Les charges incorporables

- Ce sont des charges de la comptabilité générales inscrites au CPC qui sont reprises en comptabilité de gestion pour le calcul des coûts
- Ces charges ont un lien direct et clair avec l'exploitation de l'entreprise
- Elles sont nécessaires pour le fonctionnement de l'entreprise
- Exemple : les salaires, le loyer, les dotations aux amortissements, les matières premières, etc.

12

II.2. Charges incorporables

- Dans certains cas ces charges peuvent subir quelques retraitements afin de donner aux coûts une meilleure expression économique
- Deux points sont abordés :
 - ✓ Les charges de substitution
 - ✓ L'abonnement des charges

13

II.2.1. Les charges de substitution

- Concernent les amortissements et les provisions

14

a. Les amortissements

- En comptabilité générale, les amortissements sont calculés selon des considérations juridiques ou fiscales, ce qui ne reflète pas toujours la dépréciation économique de l'immobilisation
- Afin de s'approcher de la réalité économique, la comptabilité de gestion corrige ces montants en remplaçant leurs valeurs par **des charges d'usage** calculées selon des critères purement économiques

15

a. Les amortissements

- La charge d'usage se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Charge d'usage} = \frac{\text{Valeur d'usage du bien}}{\text{Durée d'usage}}$$

- ✓ La valeur d'usage : c'est la valeur actuelle de l'immobilisation, elle peut être différente de son coût d'achat
- ✓ Durée prévue d'usage : c'est la durée réelle probable d'utilisation du bien, elle est souvent différente à la durée d'amortissement fiscale retenue.

16

b. Les provisions

- L'enregistrement des dotations aux provisions en comptabilité générale répond à des exigences juridiques
- La comptabilité de gestion permet de déterminer les coûts en substituant aux dotations aux provisions inscrites en comptabilité générale des charges étalées calculées selon des critères purement économiques

17

II.2.2. L'abonnement des charges

- La périodicité de certaines charges en comptabilité générale (loyer, primes d'assurance, dotation aux amortissements, etc.) est plus grande que la périodicité de calcul des coûts. La première peut être trimestrielle, semestrielle ou annuelle, la seconde est le plus souvent mensuelle
- Il convient de déterminer le montant correspondant à la période de calcul des coûts par une répartition des charges annuelles. Cette répartition est dite méthode d'abonnement

18

II. Les charges en dehors de la comptabilité générale : les éléments supplétives

19

- Les éléments supplétives ne sont pas enregistrés en comptabilité générale
- Il convient de les intégrer dans le calcul des coûts afin de permettre une comparaison entre entreprises à structure financière ou statut juridique différents
- Deux charge supplétives sont souvent distingués :
 - ✓ La rémunération de l'exploitant
 - ✓ La rémunération des capitaux propres

20

III. Applications

21

Application 1

De la comptabilité générale d'une entreprise individuelle on relève, pour le mois de janvier, les charges suivantes :

- Achats (consommés) de matières premières : 87 500 DH
- Autres charges externes : 12 500 DH
- Impôts et taxes : 1 800 DH
- Charges de Personnel : 50 400 DH
- Charges non courantes : 2 400 DH
- La dotation annuelle aux amortissements s'élève à 96 000 DH.
- Il faut tenir compte d'une charge supplétive mensuelle de 17 000 DH
- **Travail à faire** : Calculer les charges de la comptabilité analytique pour le mois de janvier

22

Solution de l'application 1

Autres charges externes	
Impôts et taxes	
Charges de Personnel	
Dotation aux amortissements	
Charges incorporables	
Charges supplétives	
Charges de la comptabilité analytique	

23

Solution de l'application 1

Autres charges externes	12 500
Impôts et taxes	1 800
Charges de Personnel	50 400
Dotation aux amortissements	$96\,000/12 = 8000$
Charges incorporables	72 700
Charges supplétives	17 000
Charges de la comptabilité analytique	89 700

24

Application 2

Pour l'exercice N, le total des charges de la comptabilité analytique d'une entreprise est de 5 614 000 DH.

Informations complémentaires :

- Rémunération du travail de l'exploitant : 15 000 DH
- Charges non courantes : 70 000 DH
- Rémunération des capitaux propres (800 000 DH) : 12% l'an;
- Charges d'exploitation non incorporables : 13 200 DH.
- **Travail à faire** : Retrouver les charges de la comptabilité générale

25

Solution de l'application 2

Charges de la comptabilité analytique	
Rémunération du travail de l'exploitant	
Rémunération des capitaux propres	
Charges incorporables	
Charges non incorporables	
Charges non courantes	
Charges de la comptabilité générales	

26

Solution de l'application 2

Charges de la comptabilité analytique	5 614 000
Rémunération du travail de l'exploitant	15 000
Rémunération des capitaux propres	$800\,000 * 12\% = 96\,000$
Charges incorporables	5 503 000
Charges non incorporables	13 200
Charges non courantes	70 000
Charges de la comptabilité générales	5 586 200